

BULLETIN RÉGIONAL DE LA SANTÉ DE L'ABEILLE

AUVERGNE RHONE-ALPES

N° 22 : octobre 2024



Septembre : frais et humide !

SOMMAIRE

**Bilan mensuel des déclarations
à l'OMAA :**
Page 2

Frelon asiatique
Page 3

Actualités
Page 4

On déplore un énième mois sans conditions optimales pour nos abeilles, malgré une miellée de lierre correcte. Cette situation pourrait pénaliser les colonies les moins populeuses (les plus faibles ou celles qui ont vécu un arrêt de ponte naturel ou provoqué) et compromettre la mise en hivernage.

Attention à bien surveiller la disponibilité et l'adéquation en ressources alimentaires pour l'automne, mais également pour l'hiver.



Photo : DDPP26

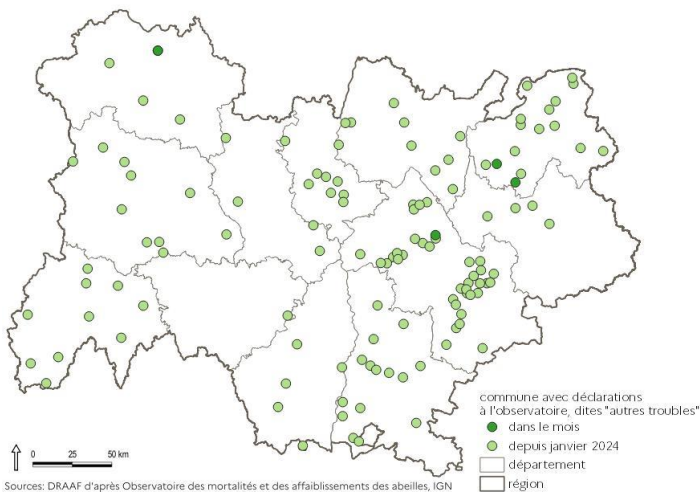




Bulletin mensuel des déclarations à l'OMAA

Guichet unique

Le guichet unique de l'OMAA n'a enregistré que 5 déclarations au mois de septembre 2024 dans 3, soit trois fois moins que la moyenne des 5 dernières années. Une déclaration a été orientée en suspicion de maladie réglementée, 4 déclarations ont été orientées vers la voie « autres troubles ». Il n'y a eu aucune suspicion de mortalité massive aigüe au mois de septembre.

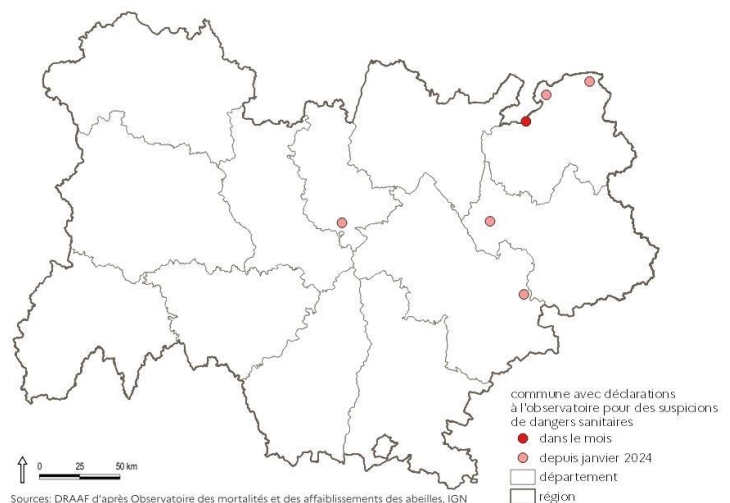


Voie « autres troubles »

Sur les 4 déclarations orientées vers la voie « autres troubles », deux sont en cours d'investigation. Les autres déclarations, non investiguées, concernent un rucher impacté par le varroa et des problèmes zootechniques en lien avec des difficultés de remérage et de la famine.

Voie maladies réglementées

La suspicion de DS1 correspond à un nouveau foyer de loque américaine détecté en Haute-Savoie. Les mesures d'assainissement sont en cours.





Frelons Asiatiques

Signalez en Auvergne Rhône-Alpes

www.frelonsasiatiques.fr



Point de situation « Frelons asiatiques, *Vespa Velutina* » : Données FRGDS

Cette page traite du frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina*, espèce exotique envahissante, par souci de simplification, désigné "frelon asiatique" ou "FA" ci-après.

Pour ce mois de **Septembre** la plateforme www.frelonsasiatiques.fr a enregistré **1208 nouveaux signalements de nids** confirmés. Une baisse de -18% par rapport au mois dernier (1 478 nids en août), et une baisse de -8% par rapport à la même période en 2023.

Cependant sur le nombre total de nids FA depuis début février, on a une augmentation de **+18%** par rapport à la même date en 2023 avec un total de **4 524 nids FA** contre 3 520 en 2023.

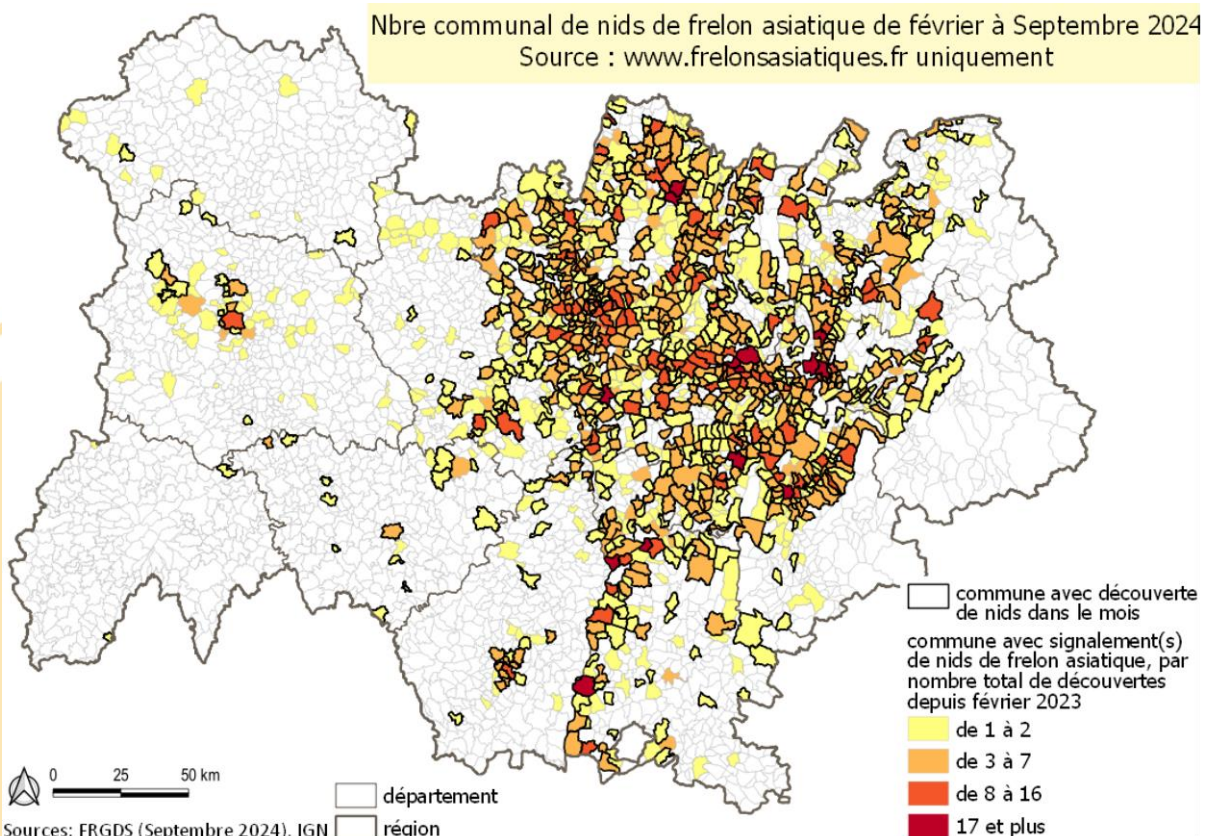
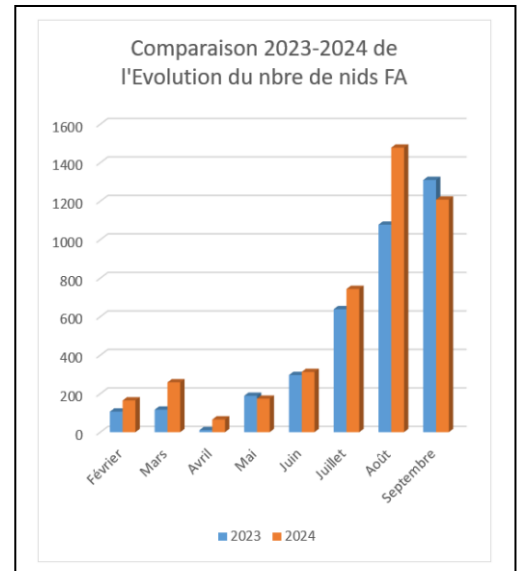


Photo : FRGDS

Il est recommandé de ne pas tenter de détruire les nids secondaires par soi-même au risque d'accident et de s'en remettre à un désinsectiseur professionnel. Il existe des prises en charge financière dans certains secteurs pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

Continuez à signaler sur la plateforme www.frelonsasiatiques.fr

A partir d'avril, la carte ne présente que les nids de la saison en cours (et non plus les nids secondaires de la saison précédente détectés sur 2024, que vous pouvez retrouver sur la cartographie de la plateforme).



Actualités



Dossier frelon asiatique

FRGDS AURA publie un dossier à destination des apiculteurs : protection des ruchers contre le frelon. A consulter sur la plate forme de signalement des frelons asiatiques en AURA :

<https://www.frelonsasiatiques.fr/documents-utiles/categorie/1/liste>



Note de la FRGDS sur la FCO/MHE :

GDS France a publié une communication sur la protection des ruchers en période de lutte contre les culicoïdes en lien avec la FCO et MHE des ruminants

<https://www.gdsfrance.org/mhe-fco-protoger-les-ruchers-en-periode-de-lutte-contre-les-culicoides/> .

GDS France a établi un certain nombre de recommandations aux éleveurs concernant la gestion des populations de culicoïdes dans leurs élevages, intégrant les différents moyens de lutte disponibles et limitant l'emploi des insecticides ([voir la note Cirad/SNGTV/GDSF](#) et le [guide des bonnes pratiques de la SNGTV](#) pour plus de détails).

La FRGDS AURA relaye cette information dans son [site](#).

Invitation aux comptages de contrôle et au webinaire « Comptage varroa, principe et méthodes »

Le GDS AuRA, les GDS et GDSA départementaux vous invitent à réaliser un comptage des varroas dans vos colonies après vos traitements de fin de saison afin d'en contrôler l'efficacité.



Quand compter ?

1 semaine après retrait d'un traitement longue durée (exemple : lanières...)

ou 24j après un traitement flash (exemple : encagement + dégouttement...)

Une fois vos comptages réalisés, vous pouvez saisir vos observations en cliquant [ici](#).

[Comptage: Je participe](#)

Vos données anonymisées compilées à toutes les autres, nous permettront d'avoir une photographie à l'instant T de la situation et de suivre les niveaux d'infestation sur la région.

Comment compter ?

Vous avez entendu parler des comptages, vous aimeriez en faire mais vous vous demandez comment?

Vous faites déjà des comptages mais vous voulez en savoir plus ?

Venez participer à notre **webinaire** national sur ce sujet le **jeudi 24 octobre de 18h30 à 20h**

[Webinaire : Je m'inscris](#)

Au programme :

- Pourquoi et quand compter ?
- Quelles techniques utiliser ?
- Comment les réaliser ?
- Comment interpréter les résultats ?

